

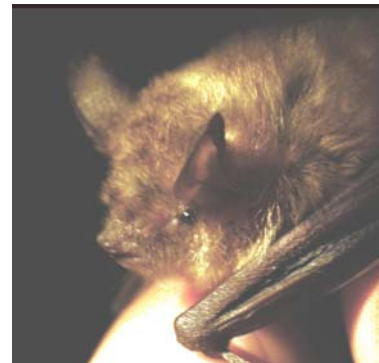
Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés

Code Natura 2000 : 1321

Numéro de fiche : 18



© V. Prié

STATUT DE PROTECTION

Directive « Habitats » : Annexe II&IV

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Liste rouge mondiale : vulnérable

Liste rouge française : vulnérable

Liste rouge régionale (élaboration en cours) : assez commune, en léger déclin, à surveiller

Description

Espèce thermophile à long rayon d'action (10 Km), assez plastique dans ses modes et territoires de chasse mais très spécialisée dans son régime alimentaire, sur les diptères et araignées.

Habitats

Gîtes d'été : souvent en bâtiments, parfois en cavité (chaude),

Gîtes d'hiver en cavités souterraines.

Le maintien de l'élevage est très favorable à l'espèce (production de diptères).

Chasse fréquemment à l'intérieur du feuillage (entre autres pour capturer les araignées).

Etat de conservation national

L'espèce semble globalement en régression en France. Elle est plus abondante dans la moitié sud. La région Languedoc – Roussillon accueille vraisemblablement entre 20 et 25% des populations reproductrices nationales

En plaine ou piémont méridional, les colonies de reproduction identifiées (dépassant souvent 500 femelles) se trouvent essentiellement en bâti et sont donc soumises aux aléas liés au devenir de ces bâtis (ruines ou restauration). C'est probablement le facteur limitant chez nous.

Par contre les colonies d'hivernage sont régionalement très mal connues.

Etat des populations sur le site

L'observation d'une vingtaine d'individus en mélange avec la colonie de reproduction de grands Rhinolophes dans les Gorges de la Jonte (cas assez classique de mixité pour ces deux espèces) indique la présence d'une colonie de reproduction de cette espèce à proximité immédiate du site. Cet effectif représente de l'ordre de 1% des effectifs reproducteurs régionaux.

Importance du site pour la conservation de l'espèce

L'importance du site pour la conservation de cette espèce semble assez faible au regard du nombre d'individus regroupés au seul gîte identifié (à proximité immédiate du site) à moyenne dans la mesure où il s'agit tout de même d'une colonie de reproduction (il est de plus possible qu'il en existe d'autres).

Compte tenu de la plasticité de l'espèce en matière de territoire de chasse et des milieux rencontrés sur le Causse noir, la seconde solution est à retenir.